



	Commune de	RESTRICTIONS prévues dans la convention :	Durée:
1	Bettendorf	NEANT	Reconduction tacite
2	Bissen	NEANT	Reconduction tacite
3	Bourscheid	NEANT	Reconduction tacite
4	Clervaux	NEANT	Reconduction tacite
5	Colmar-Berg	NEANT	Reconduction tacite
6	Erpeldange s/Sûre	NEANT	Reconduction tacite
7	Esch s/Sûre	NEANT	Reconduction tacite
8	Feulen	NEANT	Reconduction tacite
9	Fischbach	NEANT	Reconduction tacite
10	Heffingen	NEANT	Reconduction tacite
11	Helperknapp	NEANT	Reconduction tacite
12	Larochette	sont exclus les CC et CI (jusqu'à concurrence d'une 1ère Mention) organisés aussi par l'UGDA à Larochette	Reconduction tacite
13	Mersch	NEANT	Reconduction tacite
14	Mertzig	NEANT	Reconduction tacite
15	Nommern	NEANT	Reconduction tacite
16	Parc Hosingen	sont exclus les cours qui sont également offerts à l'école de musique du Canton de Clervaux	Reconduction tacite
17	Putscheid	NEANT	Reconduction tacite
18	Rédange sur Attert	autorisation au préalable de la commune pour chaque élève sera obligatoire	Reconduction tacite
19	Schieren	NEANT	Reconduction tacite
20	Tandel	NEANT	limitée à 2024/25
21	Troisvierges	NEANT	Reconduction tacite
22	Vallée de l'Ernz	NEANT	Reconduction tacite
23	Vianden	NEANT	Reconduction tacite
24	Vichten	NEANT	Reconduction tacite
25	Waldbillig	NEANT	Reconduction tacite

RESUMÉ:Conventions avec "reconduction tacite": **24**Convention limitée à 2024/25: **1**